

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 13 SEPTEMBRE 2021 à 18 HEURES 30**

Le 13 septembre 2021 à 18 heures 30, le LUNDI 13 SEPTEMBRE à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric ROUET, Maire.

Présents : ROUET Frédéric, TORELLI Jean-Marie, MACHUROT Suzy, BOURGEOIS Gérard, JEAN Marylène, SAINT CLAIR SPROUL BOLTON Philippe, JAUMOTTE Ghyslaine, CROSET Bertrand, GAGNAIRE Serge, JEAN Fabien, LAZARE Florent, FABRE Isabelle,

Procurations : LORENZI Magali à FABRE Isabelle, DE LUCA Cécile à TORELLI Jean-Marie

Absente : BLAISE Marine

Secrétaire : MACHUROT Suzy

DECISIONS DU MAIRE

N°21/2021

MAPA pour des travaux de réhabilitation de la Salle Polyvalente ó Avenant 2 au lot 5
Cloisons/doublage/plâtrerie

Pour une question d'esthétique il est nécessaire de réaliser des retombées structurelles et de poser des profilés de finition en alu ce qui induit une plus-value de 2910.72 euros H.T. portant le marché total à 803 689.65 euros H.T.

N°22/2021

MAPA pour des travaux de réhabilitation de la Salle Polyvalente ó Avenant 1 au lot 10
Electricité

La prestation obligatoire Boucle à Induction a été omise lors de la consultation : + 1693.00 euros H.T., le système d'ascenseur prévu pour le vidéo projecteur est abandonné : - 1490.00 euros H.T., le système de comptage prévu au descriptif est remplacé par un compteur d'énergie avec relevé direct des consommations : - 605.00 euros H.T., installation d'une commande centralisée + 260.00 euros H.T.

Ce qui induit une plus-value de 142.00 euros H.T. et porte le marché total à 803 547.65 euros H.T.

N°23/2021

MAPA pour des travaux de réhabilitation de la Salle Polyvalente ó Avenant 2 au lot 8
Peinture

Pour une question d'esthétique des profilés de finition en alu vont être posés ; ceux-ci n'existant qu'en blanc, il est nécessaire de les peindre en noir ce qui induit une plus-value de 1 054.90 euros H.T. portant le marché total à 804 602.55 euros H.T.

N°24/2021

Demande de subvention au titre du CDST 2020-2022 d'un montant de 11 900 euros pour la fourniture et la pose d'une pompe à chaleur à la bibliothèque et d'une climatisation à l'étage de la mairie dont le montant est de 17 001.09 euros H.T.

DELIBERATIONS

N° 16 ATTRIBUTION DE CHEQUES CADEAUX AUX AGENTS

A l'unanimité des membres présents et représentés,
A l'occasion de Noël 2021, la commune attribue à tous les agents titulaires ainsi qu'aux contractuels présents depuis 5 mois des chèques cadeaux d'une valeur de 170.00 euros à prendre au Centre Leclerc.

N° 2 ó MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VENTOUX SUD

A l'unanimité des membres présents et représentés,
Se rajoute aux compétences de la CCVS l'exploitation du réseau de communications électroniques sur son territoire.

N° 3 ó ADHESION AU CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE MIS EN PLACE PAR LE CDG 84 POUR LA COUVERTURE DES RISQUES STATUTAIRES ;

A l'unanimité des membres présents et représentés,
La commune choisit la formule n°1 au taux de 6.23% pour les agents CNRACL avec une franchise de 10 jours

N° 4 ó CAMPING PISCINE SAISON 2022

A l'unanimité des membres présents et représentés,
Le camping ouvrira du mercredi 30 mars au lundi 7 novembre 2022
Les tarifs du camping sont inchangés
La piscine ouvrira du 1^{er} juillet au 31 août 2022, les tickets adultes seront de 3 euros et les tickets enfant de 6 à 12 ans seront de 1.50 euro

N° 5 ó PARTICIPATION AU FINANCEMENT DU FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT 2021

A l'unanimité des membres présents et représentés,
La commune participera au FSL pour la somme de 568.16 euros

N° 6 ó PARTICIPATION AU FINANCEMENT DU FONDS D'AIDE AUX JEUNES 2021

A l'unanimité des membres présents et représentés,
La commune participera au FAJ pour la somme forfaitaire de 200 euros

N° 7 ó MANDAT SPECIAL ó 103EME CONGRES DES MAIRES

A l'unanimité des membres présents et représentés,
La commune prendra en charge les frais de mission du Maire et de deux adjoints (M. BOURGEOIS et Mme MACHUROT) pour se rendre au 103^{ème} congrès des Maires à Paris du 16 au 18 novembre 2021.

**N° 8 ó CONVENTION POUR L'AMENAGEMENT ET L'ENTRETIEN PAYSAGER
DU GIRATOIRE RD 942 ET ROUTE DE LA SÔNE**

A l'unanimité des membres présents et représentés,
La commune financera l'aménagement et l'entretien du giratoire.
Le département reste propriétaire du terrain

N° 9 ó ETAT D'ASSIETTE DES COUPES DANS LA FORET COMMUNALE 2022

A l'unanimité des membres présents et représentés,
La commune demande à l'ONF la délivrance de la parcelle 34 d'une surface de 10.5 ha, et désigne trois garants : Madame Suzy MACHUROT, Monsieur Vincent GIRARD et Monsieur Daniel TOURNIAIRE.

**N° 10 ó MOTION DE SOUTIEN A LA FEDERATION NATIONALE DES
COMMUNES FORESTIERES**

A l'unanimité des membres présents et représentés,
La commune soutient la Fédération nationale des communes forestières et exige le retrait immédiat de la contribution complémentaire.

N° 11 ó MOTION DE SOUTIEN A LA FILIERE LAVANDICOLE

A l'unanimité des membres présents et représentés,
La commune affirme son total soutien à toute la filière lavandicole ainsi qu'à l'Union des professionnels des plantes à parfums, aromatiques et médicinales et exige que la Commission Européenne qui dans le cadre du « Pacte Vert » veut faire entrer la lavande dans la catégorie des chimiques et toxiques à cause des molécules qui la composent, y renoncent.

FAIT A VILLES-SUR-AUZON, le 13 Septembre 2021
Le Maire, Frédéric ROUET